

COLIS ET GOÛTER DES AÎNÉS BULLETIN D'INSCRIPTION

Guerville, le 22 octobre 2025,

Madame, Monsieur,

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal a coutume d'offrir aux Guervillois âgés de 68 ans et plus un goûter et un colis de Noël.

Si vous êtes **né(e) avant le 1^{er} janvier 1958**, je vous invite à nous retourner, après l'avoir soigneusement complété, le coupon-réponse au dos, avant le vendredi 21 novembre 2025, dernier délai afin que la commande soit validée.

Le colis vous sera ensuite distribué à la salle des fêtes de La Plagne, 25 rue des Saules à Guerville, le mercredi 10 ou le jeudi 11 décembre 2025 entre 10h à 12h.

Pour ceux et celles qui ne pourraient pas les retirer à la salle à ces dates, vous pourrez encore le faire à l'accueil de la mairie à partir du 15 décembre et jusqu'au 30 janvier 2026.

En cas d'impossibilité, le colis sera remis à la personne de votre choix. Dans ce cas, merci d'indiquer sur le coupon réponse « colis à remettre à......».

Nous avons également le plaisir de vous convier au **goûter de Noël des aînés, le mardi 9 décembre à 16h** à la salle des fêtes de Senneville, merci de confirmer votre présence à l'aide du même coupon-réponse.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Evelyne PLACET Maire de Guerville

COUPON RÉPONSE À RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 21 NOVEMBRE 2025

Madame	Nom Préno	m		
	Date de naissance/			
	Email			
	Numéro de portable			_
		OUI		
	Je souhaite recevoir un colis de Noël			
	Je préfère que le montant du colis soit versé	au CCAS		
	Je serai présente au goûter de Noël des aîn	és 🗌		
Monsieur	Nom Prénor	n		
	Date de naissance//			
	Email			
	Numéro de portable			_
	·	OUI	NON	
	Je souhaite recevoir un colis de Noël			
	Je préfère que le montant du colis soit versé	au CCAS		
	Je serai présent au goûter de Noël des aîné			

En cas d'impossibilité, merci de remettre le colis à M. ou Mme _____